

**N,N-Dimethylformamide**

51781-1L

Version 1.2

Date de révision

08.06.2017

**RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise****1.1. Identificateur de produit**

Nom du produit : N,N-Dimethylformamide

FDS-nombre : 000000020243

Type de produit : Substance

Remarques : SDS conformément à l'Art. 31 du Règlement (CE) 1907/2006.

Nom Chimique : N,N-diméthylformamide

No.-Index : 616-001-00-X

Numéro d'Enregistrement REACH : 01-2119475605-32

**1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**

Utilisation de la substance/du mélange : Substances chimiques de laboratoire

Utilisations déconseillées : aucun(e)

**1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**

Société : Honeywell Specialty Chemicals Seelze GmbH  
Wunstorfer Straße 40  
30926 Seelze  
Allemagne

Honeywell International, Inc.  
115 Tabor Road  
Morris Plains, NJ 07950-2546  
USA

Téléphone : (49) 5137-999 0

Téléfax : (49) 5137-999 123

Pour plus d'informations, veuillez prendre contact avec: PMTEU Product Stewardship:  
SafetyDataSheet@Honeywell.com

**1.4. Numéro d'appel d'urgence**

Numéro d'appel d'urgence : +1-703-527-3887 (ChemTrec-Transport)  
+1-303-389-1414 (Medical)

Pays Poison Control Center : voir le chapitre 15.1 basé

## N,N-Dimethylformamide

51781-1L

Version 1.2

Date de révision  
08.06.2017

### RUBRIQUE 2: Identification des dangers


#### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

##### RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008

Liquides inflammables Catégorie 3  
H226 Liquide et vapeurs inflammables.  
Toxicité aiguë Catégorie 4 - Dermale  
H312 Nocif par contact cutané.  
Irritation oculaire Catégorie 2  
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.  
Toxicité aiguë Catégorie 4 - Inhalation  
H332 Nocif par inhalation.  
Toxicité pour la reproduction Catégorie 1B  
H360D Peut nuire au fœtus.

#### 2.2. Éléments d'étiquetage

##### RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008

Pictogrammes de danger	:	
Mention d'avertissement	:	Danger
Mentions de danger	:	H226 H312 + H332 H319 H360D Liquide et vapeurs inflammables. Nocif en cas de contact cutané ou d'inhalation Provoque une sévère irritation des yeux. Peut nuire au fœtus.
Conseils de prudence	:	P260 P280 P284 P304 + P340 P305 + P351 + P338 P308 + P313 Ne pas respirer les poussières/ fumées/ gaz/ brouillards/ vapeurs/ aérosols. Porter des gants/vêtements de protection/ équipement de protection des yeux/du visage. Porter un équipement de protection respiratoire. EN CAS D'INHALATION: Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. EN CAS d'exposition prouvée ou

## N,N-Dimethylformamide

51781-1L

Version 1.2

Date de révision  
08.06.2017

suspectée: consulter un médecin.

Étiquetage spécial de : Réservé aux utilisateurs professionnels.  
certains produits:

### 2.3. Autres dangers

Absorption par la peau possible

## RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

### 3.1. Substance

Nom Chimique	No.-CAS No.-Index Numéro d'Enregistrement REACH No.-CE	Classification 1272/2008	Concentration	Remarques
N,N-diméthylformamide	68-12-2 616-001-00-X 01-2119475605-32 200-679-5	Flam. Liq. 3; H226 Acute Tox. 4; H332 Acute Tox. 4; H312 Eye Irrit. 2; H319 Repr. 1B; H360D	100 %	1*

1\* - Pour connaître les limites de concentration spécifiques, reportez-vous aux annexes 1272/2008

### 3.2. Mélange

Non applicable

Les limites d'exposition professionnelle, quand elles sont disponibles, sont énumérées à la section 8.  
Pour le texte complet des Phrases-H mentionnées dans ce chapitre, voir section 16.

## RUBRIQUE 4: Premiers secours

### 4.1 Description des premiers secours

*Conseils généraux:*

Le secouriste doit se protéger. S'éloigner de la zone dangereuse. Enlever immédiatement tout vêtement souillé.

*Inhalation:*

En cas d'inhalation, transporter la personne hors de la zone contaminée. Appeler immédiatement un médecin.

*Contact avec la peau:*

## N,N-Dimethylformamide

51781-1L

Version 1.2

Date de révision  
08.06.2017

Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec du savon et de l'eau. Appeler immédiatement un médecin.

*Contact avec les yeux:*

Bien rincer avec beaucoup d'eau, y compris sous les paupières. Protéger l'oeil intact. Appeler immédiatement un médecin.

*Ingestion:*

En cas d'ingestion, faire boire de l'eau. Appeler immédiatement un médecin.

### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

donnée non disponible

### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

donnée non disponible

Pour plus de détails sur les conséquences en termes de santé et les symptômes, reportez-vous à la section 11.

## RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

### 5.1. Moyens d'extinction

*Moyens d'extinction appropriés:*

Eau pulvérisée

Mousse

Dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>)

Produits extincteurs en poudre

*Moyen d'extinction à ne pas utiliser pour des raisons de sécurité:*

Jet d'eau à grand débit

### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers spécifiques à cause de la formation des produits corrosifs et toxiques en cas de combustion ou de décomposition

En cas d'incendie des produits de décomposition dangereux peuvent se former, comme:

oxydes d'azote (NO<sub>x</sub>)

Dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>)

Monoxyde de carbone

formaldéhyde

## N,N-Dimethylformamide

51781-1L

Version 1.2

Date de révision  
08.06.2017

### 5.3. Conseils aux pompiers

Porter un appareil de protection respiratoire autonome et des vêtements de protection.

Éviter la peau sans protection

L'inhalation de produits de décomposition peut entraîner des problèmes de santé.

Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement voisin. Pulvériser de l'eau pour refroidir les récipients / réservoirs.

## RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Garder les personnes à l'écart de l'endroit de l'écoulement/de la fuite et contre le vent. Porter un équipement de protection. Tenir à l'écart les personnes sans protection. Enlever toute source d'ignition. Porter une combinaison de protection complète et un appareil de protection respiratoire autonome.

### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts. Éviter un déversement ou une fuite supplémentaire, si cela est possible sans danger. Nettoyer soigneusement le sol et les objets contaminés en observant les règlements concernant l'environnement. En cas de pollution de cours d'eau, lacs ou égouts, informer les autorités compétentes conformément aux dispositions locales.

### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Enlever avec un absorbant inerte.

Transporter sur le site d'élimination dans des récipients bien fermés.

Se laver à fond après manipulation.

### 6.4. Référence à d'autres rubriques

Équipement de protection individuel, voir section 8.

## RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

*Conseils pour une manipulation sans danger:*

Aspiration sur le site indispensable.

*Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion:*

Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer. Les vapeurs denses peuvent initier une inflammation à une distance importante. Les vapeurs peuvent former des mélanges explosifs avec l'air. Éviter l'accumulation de charges électrostatiques.

*Mesures d'hygiène:*

Enlever immédiatement tout vêtement souillé. Entreposer séparément les vêtements de travail. Prévoir des locaux distincts pour se laver, se doucher et pour le vestiaire. Mesures de prévention recommandées pour la protection de la peau

## N,N-Diméthylformamide

51781-1L

Version 1.2

Date de révision  
08.06.2017

Classe de température:  
T2

### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Information supplémentaire sur les conditions de stockage:

Conserver dans le conteneur d'origine. Conserver sous couverture d'azote. Garder les récipients bien fermés dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Entreposer dans un endroit accessible seulement aux personnes autorisées. Éviter que les résidus de produit restent sur/contre les récipients. Ne pas conserver à des températures supérieures à 50 °C.

### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

aucune donnée supplémentaire est disponible

## RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### 8.1. Paramètres de contrôle

#### Limites d'exposition professionnelle

Composants	Base / Valeur	Valeur / Type d'exposition	Facteur de dépassement	Remarques
N,N-diméthylformamide	EU ELV SKIN_DES			Peut être absorbé par la peau.
N,N-diméthylformamide	EU ELV STEL	30 mg/m3 10 ppm		Indicatif
N,N-diméthylformamide	EU ELV TWA	15 mg/m3 5 ppm		Indicatif
N,N-diméthylformamide	INRS (FR) SKIN_DES			Peut être absorbé par la peau.
N,N-diméthylformamide	INRS (FR) VLE	30 mg/m3 10 ppm		Règlement impératif (VRC)
N,N-diméthylformamide	INRS (FR) VME	15 mg/m3 5 ppm		Règlement impératif (VRC)

SKIN\_DES - Désignation de la peau :

STEL - Valeur limite à courte terme

TWA - Valeur limite de moyenne d'exposition

VLE - Valeur limite d'exposition à court terme (VLE):

VME - Valeur limite de moyenne d'exposition professionnelle (VME):

#### Valeurs DNEL/PNEC

Composant	Durée d'exposition	Valeur	Voies d'exposition	Remarks
-----------	--------------------	--------	--------------------	---------

**N,N-Diméthylformamide**

51781-1L

Version 1.2

Date de révision  
08.06.2017

	End-use / Impact				
N,N-diméthylformamide	Travailleurs / Aigu - effets locaux		5,9 mg/cm2	Contact avec la peau	
N,N-diméthylformamide	Travailleurs / Aigu - effets systémiques		26,3mg/kg bw/d	Contact avec la peau	
N,N-diméthylformamide	Travailleurs / Long terme - effets locaux		0,446 mg/cm2	Contact avec la peau	
N,N-diméthylformamide	Travailleurs / Long terme - effets locaux		3,31mg/kg bw/d	Contact avec la peau	
N,N-diméthylformamide	Travailleurs / Aigu - effets locaux		30 mg/m3	Inhalation	
N,N-diméthylformamide	Travailleurs / Aigu - effets systémiques		30 mg/m3	Inhalation	
N,N-diméthylformamide	Travailleurs / Long terme - effets locaux		15 mg/m3	Inhalation	
N,N-diméthylformamide	Travailleurs / Long terme - effets locaux		15 mg/m3	Inhalation	

Composant	Compartiment de l'environnement / Valeur	Remarques
N,N-diméthylformamide	Eau douce: 30 mg/l	Assessment factor: 50
N,N-diméthylformamide	Eau de mer: 3 mg/l	Assessment factor: 500
N,N-diméthylformamide	Sédiment d'eau douce: 115 mg/kg	
N,N-diméthylformamide	Sol: 56,97 mg/kg dw	
N,N-diméthylformamide	Station de traitement des eaux usées: 123 mg/l	Assessment factor: 100
N,N-diméthylformamide	Sédiment marin: 11,5 mg/kg	

## N,N-Dimethylformamide

51781-1L

Version 1.2

Date de révision  
08.06.2017

### 8.2. Contrôles de l'exposition

#### Contrôle de l'exposition professionnelle

Les équipements de protection personnelle doivent répondre aux normes EN en vigueur: protection respiratoire EN 136, 140, 149; protection ophtalmique EN 166; vêtements de protection EN 340, 463, 468, 943-1, 943-2; gants protecteurs EN 374,511; godillots protecteurs EN-ISO 20345.

Ne pas respirer les vapeurs ou le brouillard de pulvérisation.

Éviter le contact avec la peau et les yeux.

Éviter l'exposition - se procurer des instructions spéciales avant l'utilisation.

#### Équipement de protection individuelle

##### *Protection respiratoire:*

En cas de formation de vapeurs, utiliser un respirateur avec un filtre homologué.

##### *Protection des mains:*

Matière des gants: caoutchouc butyle

délai de rupture: > 480 min

Épaisseur du gant: 0,7 mm

Butoject® 898

Les gants doivent être contrôlés avant l'utilisation.

Remplacer en cas d'usure.

Remarques: Note supplémentaire: Les Spécifications sont basées sur les informations ou elles ont été obtenues par des substances similaires par analogie.

En vue des conditions diverses (température, tension) il faut considérer que l'utilisation du gant à résistance chimique peut être considérablement plus courte que le temps de perméation déterminé conformément EN 374.

Les conditions actuelles de l'utilisation pratique sont souvent en déviation aux conditions standardisées conformément à l'EN 374. Pour cette raison, le producteur des gants à résistance chimique conseille de ne pas utiliser les gants au delà de 50% du temps de perméation recommandé.

Les instructions d'utilisation du fournisseur des gants doivent être observées à cause d'une grande diversité de types de gants.

Des gants conformes à l'EN 374 sont disponibles chez entre autres KCL GmbH, D-36124 Eichenzell, Vertrieb@kcl.de

##### *Protection des yeux:*

Lunettes de protection chimique

##### *Protection de la peau et du corps:*

Vêtements étanches

Combinaison complète de protection contre les produits chimiques

Porter un équipement de protection adéquat.



## N,N-Dimethylformamide

51781-1L

Version 1.2

Date de révision  
08.06.2017

### Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

À manipuler conformément aux réglementations environnementales locales et aux bonnes pratiques industrielles.

## RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Forme	:	liquide
Couleur	:	incolore
Odeur	:	faible
poids moléculaire	:	73,10 g/mol
Point/intervalle de fusion	:	-61 °C
Point/intervalle d'ébullition	:	152 - 153 °C à 1.013 hPa
Point d'éclair	:	57,5 °C à 1.013,25 hPa coupelle fermée Méthode: DIN 51755
Température d'inflammation	:	410 °C
Limite d'explosivité, inférieure	:	2,2 % (v)
Limite d'explosivité, supérieure	:	16 % (v)
Pression de vapeur	:	3,77 hPa à 20 °C
Pression de vapeur	:	23 hPa à 50 °C
Densité	:	0,94 g/cm <sup>3</sup> à 20 °C
Viscosité, dynamique	:	0,86 mPa.s à 20 °C
pH	:	7,0 à 20 °C
Hydrosolubilité	:	complètement miscible

## N,N-Dimethylformamide

51781-1L

Version 1.2

Date de révision  
08.06.2017

Solubilité dans d'autres solvants : Soluble dans la plupart des solvants organiques  
Coefficient de partage: n-octanol/eau : log Pow -0,85  
à: 25 °C

### 9.2 Autres informations

Produit hygroscopique.

## RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

### 10.1. Réactivité

Stable dans des conditions normales.

### 10.2. Stabilité chimique

Pas de décomposition en utilisation conforme.

### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Réagit au contact des composés halogénés.

### 10.4. Conditions à éviter

Chaleur, flammes et étincelles.

### 10.5. Matières incompatibles

Oxydants forts  
Agents réducteurs  
Composés halogénés  
Métaux alcalins  
Nitrates

### 10.6. Produits de décomposition dangereux

oxydes d'azote (NO<sub>x</sub>)  
Dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>)  
Monoxyde de carbone  
formaldéhyde

## RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

### 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

*Toxicité aiguë par voie orale:*  
DL50

## N,N-Dimethylformamide

51781-1L

Version 1.2

Date de révision  
08.06.2017

Espèce: Rat  
Valeur: 3.010 mg/kg  
Méthode: OCDE Ligne directrice 401

*Toxicité aiguë par voie cutanée:*

Le produit est classé conformément à l'annexe VI de la directive 1272/2008 / CE.

*Toxicité aiguë par inhalation:*

Le produit est classé conformément à l'annexe VI de la directive 1272/2008 / CE.

*Irritation de la peau:*

Espèce: Lapin  
Résultat: Pas d'irritation de la peau

*Irritation des yeux:*

Espèce: Lapin  
Résultat: irritant

Espèce: Lapin  
Résultat: Irritant pour les yeux.

*Sensibilisation respiratoire ou cutanée:*

Espèce: Souris  
Résultat: Ne provoque pas de sensibilisation de la peau.  
Méthode: OCDE Ligne directrice 406

*Danger par aspiration:*

donnée non disponible

*Autres informations:*

Irrite les muqueuses.  
Le diméthylformamide étant facilement résorbé par la peau, il peut renfor conjointement.

### RUBRIQUE 12: Informations écologiques

#### 12.1. Toxicité

*Toxicité pour le poisson:*

CL50  
Espèce: Lepomis macrochirus (Crapet arlequin)  
Valeur: 7.100 mg/l  
Durée d'exposition: 96 h

*Toxicité des plantes aquatiques:*

CL50  
Espèce: Desmodemus subspicatus (algues vertes)  
Valeur: > 1.000 mg/l  
Durée d'exposition: 96 h  
Méthode: DIN 38412

## **N,N-Dimethylformamide**

51781-1L

Version 1.2

Date de révision  
08.06.2017

### *Toxicité pour les microorganismes:*

CE50

Espèce: *Vibrio fischerii* (Bactérie)

Valeur: 12.300 - 17.500 mg/l

Durée d'exposition: 5 min

### *Toxicité pour les invertébrés aquatiques:*

CE50

Espèce: *Daphnia magna*

Valeur: 13.100 mg/l

Durée d'exposition: 48 h

Méthode: OCDE Ligne directrice 202

## **12.2. Persistance et dégradabilité**

### *Biodégradabilité:*

diminution du COD (carbone org. dissous)

Biodégradation: 100 %

Durée d'exposition: 21 jr

Résultat: Facilement biodégradable.

Méthode: OCDE 301 E

## **12.3. Potentiel de bioaccumulation**

Espèce: *Cyprinus carpio* (Carpe)

Facteur de bioconcentration (FBC): 0,3 - 1,2

Durée d'exposition: 28 jr

Méthode: Ligne directrice 305C de l'OCDE pour les essais

Une bioaccumulation est peu probable.

## **12.4. Mobilité dans le sol**

donnée non disponible

## **12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB**

donnée non disponible

## **12.6. Autres effets néfastes**

Une bioaccumulation est peu probable.

Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts.

## **RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination**

### **13.1. Méthodes de traitement des déchets**

*Produit:*

**N,N-Dimethylformamide**

51781-1L

Version 1.2

Date de révision  
08.06.2017

Éliminer en conformité avec les réglementations en vigueur.

*Emballages:*

Respecter les prescriptions légales relatives à la ré-utilisation et l'enlèvement des déchets des emballages utilisés

*Information supplémentaire:*

Dispositions relatives aux déchets:

Directive 2006/12/CE; Directive 2008/98/CE

CE Règlement No. 1013/2006

Équipement de protection individuel, voir section 8.

**RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport****ADR/RID**

UN Numéro : 2265  
Description des marchandises : N,N-DIMÉTHYL-FORMAMIDE  
Classe : 3  
Groupe d'emballage : III  
Code de classification : F1  
Numéro d'identification du danger : 30  
Étiquettes ADR/RID : 3  
Dangereux pour l'environnement : non

**IATA**

UN Numéro : 2265  
Description des marchandises : N,N-Dimethylformamide  
Classe : 3  
Groupe d'emballage : III  
Étiquettes de danger : 3

**IMDG**

UN Numéro : 2265  
Description des marchandises : N,N-DIMETHYLFORMAMIDE  
Classe : 3  
Groupe d'emballage : III  
Étiquettes de danger : 3  
No EMS Numéro : F-E, S-D  
Polluant marin : non

## N,N-Dimethylformamide

51781-1L

Version 1.2

Date de révision  
08.06.2017

### RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

#### 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Base	Valeur	Remarques
Substances extrêmement préoccupantes (SVHC)		Ce produit contient pas de substances extrêmement préoccupantes au-de là des limites de concentration réglementaires respectives ( $\geq 0,1$ % (w/w), réglementation (EC) N° 1907/2006 (REACH), article 57).

#### Centre de contrôle de poison

Pays	Numéro de téléphone
Autriche	+4314064343
Belgique	070 245245
Bulgarie	(+35929154233
Croatie	(+3851)23-48-342
Chypre	n'est disponible
République Tchèque	+420224919293; +420224915402
Danemark	82121212
Estonie	16662; (+372)6269390
Finlande	9471977
France	+33(0)145425959
Grèce	n'est disponible
Hongrie	(+36-80)201-199
Islande	5432222
Irlande	+353(1)8092166
Italie	n'est disponible
Allemagne	Berlin : 030/19240
	Bonn : 0228/19240
	Erfurt : 0361/730730
	Fribourg : 0761/19240
	Göttingen : 0551/19240
Homburg : 06841/19240	

Pays	Numéro de téléphone
Lettonie	+37167042473
Liechtenstein	n'est disponible
Lituanie	+370532362052
Luxembourg	070245245; (+352)80002-5500
Malta	n'est disponible
Pays-Bas	030-2748888
Norvège	22591300
Pologne	n'est disponible
Portugal	808250143
Roumanie	n'est disponible
Slovaquie (NTIC)	+421 2 54 774 166
Slovénie	n'est disponible
Espagne	+34915620420
Suède	112 (begär Giftinformation); +46104566786
Royaume Uni	n'est disponible

## N,N-Dimethylformamide

51781-1L

Version 1.2

Date de révision  
08.06.2017

	Mainz : 06131/19240
	Munich : 089/19240

### Autres informations relatives au stockage

Loi des États-Unis réglementant les substances toxiques  
Dans l'inventaire TSCA

Australie. Industrial Chemical (Notification and Assessment) Act  
Listé ou en conformité avec l'inventaire

Canada Loi canadienne sur la protection de l'environnement (LCPE) Liste intérieure des substances (LIS)  
Tous les composants de ce produit sont sur la liste canadienne LIS

Japon. Kashin-Hou Law List  
Listé ou en conformité avec l'inventaire

Corée. Toxic Chemical Control Law (TCCL) List  
Listé ou en conformité avec l'inventaire

Philippines. The Toxic Substances and Hazardous and Nuclear Waste Control Act  
Listé ou en conformité avec l'inventaire

Chine. Inventory of Existing Chemical Substances  
Listé ou en conformité avec l'inventaire

New Zealand. Inventory of Chemicals (NZIoC), as published by ERMA New Zealand  
Listé ou en conformité avec l'inventaire

### 15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Une Évaluation de la Sécurité Chimique n'a pas été faite.

## RUBRIQUE 16: Autres informations

### Texte des mentions de danger (H) référée dans le titre 3

N,N-diméthylformamide	:	H226	Liquide et vapeurs inflammables.
		H312 + H332	Nocif en cas de contact cutané ou d'inhalation
		H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
		H360D	Peut nuire au fœtus.

### Information supplémentaire

Tous les Règlements et Directives réfèrent aux versions amendées.

**N,N-Dimethylformamide**

51781-1L

Version 1.2

Date de révision  
08.06.2017

---

Les traits verticaux sur le bord gauche indiquent les modifications pertinentes par rapport à la version précédente.

Abréviations :

CE Communauté Européenne

CAS Chemical Abstracts Service

DNEL Derived no effect level

PNEC Predicted no effect level

vPvB Very persistent and very bioaccumulative substance

PBT Persistent, bioaccumulative und toxic substance

Les informations contenues dans la présente fiche de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommé désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication. Il revient exclusivement à l'utilisateur de déterminer l'appropriation des matières.

Les informations fournies ne sont pas conçues comme une garantie des caractéristiques.

---